



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3466 — Mardi 3 Novembre 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPERATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE
CONTROLE DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE
D'APPAREILLAGES ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME- 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE «CHO 2009» 3-5

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

- SICAV BH OBLIGATAIRE
- TUNISO EMIRATIE SICAV
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
- ATTIJARI VALEURS SICAV
- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPÉRATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTRÔLE

- Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques -SIAME-

- Soumission des acquéreurs du bloc de contrôle à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société SIAME

- Dépôt par les acquéreurs du bloc de contrôle d'un projet d'offre publique d'achat visant le reste du capital de la SIAME

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de bloc suivante :

- Société visée : Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques -SIAME-

- Acquéreurs : Mohamed Hédi Ben Ayed, Mohamed Saidane, Fakher Ben Ayed, Youssef Ben Ayed, Samir Ben Ayed, Lassaad Ben Ayed, Ahmed Ben Ayed, Ahmed Charfi, Ridha Charfi, Khaled Mnif, Mokhtar Mhiri, Khaled Abdelkafi, Mongi Jelassi, COTUNAL, SNCI, PROSID, INTERMETAL, CCPS, PROSID SUD, SOTIC, PROSID SUD, SOTIC, PROSID SUD, SOTIC, PROSID CENTRE, SGTM

- Cédants :

- * Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- détenant 4 388 628 actions représentant 31,26% du capital
- * Jamel Arem détenant 869 405 actions, représentant 6,19% du capital
- * Express Ascenceur détenant 816 641 actions, représentant 5,82% du capital
- * PIMA détenant 703 318 actions, représentant 5,01% du capital
- * My Car détenant 138 670 actions, représentant 0,99% du capital
- * Consult International détenant 223 710 actions, représentant 1,59% du capital
- * Flower détenant 340 775 actions, représentant 2,43% du capital
- * Lamia Arem détenant 22 240 actions, représentant 0,16% du capital
- * Baya company détenant 1 700 actions, représentant 0,01% du capital
- * Mehdi Arem détenant 100 actions
- * Walid Arem détenant 100 actions
- * Baya Arem détenant 70 actions

- Nombre d'actions objet de la cession : 7 505 357 actions SIAME représentant 53,46% du capital de la société

- Prix de cession : 1,300 dinar par action de nominal 1 dinar

- Intentions des acquéreurs :

- Restructurer la société en focalisant son activité sur son métier principal par la cession des participations hors exploitation, représentant près de 10% de son actif,
- Rationaliser la gestion de la société en supprimant des opérations intergroupe à faible marge et en adoptant une gestion des dépenses plus rigoureuse,
- Développer l'activité de la société aussi bien sur le marché local que sur le marché international dont notamment le marché algérien,
- Renouer la société avec la réalisation de bénéfices substantiels et améliorer sa notoriété sur le marché boursier et auprès du grand public.

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre les acquéreurs du bloc de contrôle à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la SIAME qu'ils ne détiennent pas, soit 6 499 513 actions représentant 46,29% du capital de la SIAME et ce, aux mêmes conditions de prix de 1,300 dinar l'action et pendant une période de 10 jours de bourse.

En réponse à la décision du Conseil du Marché Financier sus-mentionnée, un projet de lancement d'une offre publique d'achat de la part des acquéreurs du bloc de contrôle visant le reste du capital de la SIAME, a été déposé au Conseil du Marché Financier en date du 3 novembre 2009, par l'intermédiaire en bourse la Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation -TSI-.

La date d'ouverture de l'offre publique d'achat sera fixée, par décision du Conseil du Marché Financier et fera l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de contrôle sus-visé.

La cotation de la valeur SIAME sera reprise à partir du jeudi 5 novembre 2009.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« CHO 2009 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" tenue le 20/07/2009 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 7 millions de dinars à émettre courant l'exercice 2009 et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cet emprunt.

Le conseil d'administration du 28/09/2009, a de son côté fixé les conditions d'émission du présent emprunt et a chargé le Président Directeur Général d'accomplir les formalités légales nécessaires pour l'émission de cet emprunt.

Dénomination de l'emprunt : « CHO 2009 »

Montant : Le montant nominal du présent emprunt "CHO 2009" est fixé à 7 000 000 de dinars divisé en 70 000 obligations de nominal 100 dinars.

Prix d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt portent intérêts au taux annuel brut de TMM+1% l'an calculés sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Marge actuarielle : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 septembre 2009, qui est égale à 4,54917% ,et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,54917%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale: Les obligations " CHO 2009" seront émises pour une durée de 10 ans dont 2 années de franchise.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de 6,5 ans pour l'emprunt " CHO 2009".

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE - SUITE -

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 19/11/2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 19/11/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce, jusqu'à la dixième année; soit le huitième de la valeur nominale de chaque obligation. Ainsi, l'emprunt sera amorti en totalité le 19/11/2019.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 19/11 de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 19/11/2010 et le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la 3ème année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 19/11/2012.

Souscriptions et versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 11/11/2009 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 19/11/2009.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 26/11/2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance.

En cas de non placement intégral de l'émission au 26/11/2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 11/11/2009 auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse sis au 70-72 avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis, et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-

Etablissement domiciliaire de l'emprunt : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CHO 2009 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à leur représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30 décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE - SUITE -**Notation**

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Garantie

Le présent emprunt est assorti de la garantie de la BIAT pour la totalité du montant en principal et en intérêts au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.

Cotation en bourse

Il n'existe pas des titres de l'émetteur de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres tunisiens ou étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt " CHO 2009" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse visé par le CMF sous le n° **09-670** en date du **28 octobre 2009** est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CHO, Route de Mahdia Km 10 – 3054 Sfax-, de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », Intermédiaire en bourse 70-72 Avenue Habib Bourguiba –1000, de la BIAT,70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

2009 - AS - 1809

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 NOVEMBRE 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,279%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,278%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,273%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,272%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,272%	1 010,193
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,270%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,268%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,266%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,265%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010	4,264%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010	4,251%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,301%		999,816
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,344%	1 035,896
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,414%	1 017,530
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,455%	1 058,019
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,491%	1 118,288
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,508%	1 154,249
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,549%	1 112,129
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,626%		1 033,184
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,718%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,836%	1 119,862
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,060%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,099%		1 028,697
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,598%	1 114,109

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR		PLUS OU MOINS VALEUR	
		DU DERNIER DIVIDENDE	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2008	
			du 02/11/2009	du 03/11/2009	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	129,865	129,877	4,317	3,44%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	102,525	102,535	2,926	2,83%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	101,504	101,513	3,448	3,37%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	104,053	104,064	3,335	3,18%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	103,539	103,551	3,639	3,48%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	103,667	103,700	3,576	3,41%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	102,401	102,411	3,446	3,34%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	102,006	102,017	3,443	3,34%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	105,524	105,535	3,557	3,35%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	103,846	103,856	3,509	3,34%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	107,605	107,617	3,998	3,70%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	102,866	102,898	3,622	3,48%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	102,616	102,630	3,438	3,33%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	105,554	105,561	3,474	3,27%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	103,661	103,672	3,499	3,35%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	105,580	105,589	3,563	3,36%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	106,147	106,162	3,708	3,48%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	103,974	103,984	3,563	3,42%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	104,489	104,502	3,553	3,37%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	103,507	103,538	3,492	3,34%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	102,349	102,367	4,082	3,96%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	104,027	104,038	4,108	3,96%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	103,430	103,441	3,125	3,02%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	103,724	103,739	3,311	3,27%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	102,300	102,313	2,313	2,31%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	1,172	1,173	0,033	2,89%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,196	11,197	0,364	3,36%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,341	10,342	0,338	3,25%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	101,467	101,542	3,612	3,49%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	101,607	101,621	2,821	2,75%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	104,220	104,233	3,763	3,75%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,946	42,958	1,467	3,54%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,156	31,159	0,996	3,30%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	90,078	89,461	16,343	22,20%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	135,460	135,047	33,484	32,49%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 331,031	1 326,560	311,083	30,07%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	70,605	70,405	10,696	17,44%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	103,459	103,164	7,127	7,11%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	69,073	68,923	12,197	21,10%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	47,829	47,758	4,752	10,68%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	54,755	54,687	6,582	13,26%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	99,575	99,394	6,392	6,74%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,016	103,696	10,598	11,18%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,382	15,311	2,378	17,82%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	96,204	95,312	21,298	28,67%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	245,245	243,246	56,370	29,43%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	111,507	111,330	6,957	6,44%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1 800,781	1 789,721	363,311	25,32%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	1 963,324	1 962,443	339,544	20,92%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	156,353	155,070	15,917	11,29%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	142,285	141,474	9,807	7,34%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	128,549	128,355	8,794	7,15%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	1,967	1,962	0,443	29,16%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	1,627	1,628	0,279	20,68%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	9 018,372	8 928,744	1 056,798	13,39%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,464	11,458	0,789	7,20%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,273	12,255	0,958	8,28%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	15,729	15,695	2,830	21,66%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	14,844	14,810	3,188	26,70%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	121,588	119,652	22,079	21,92%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	119,240	117,450	18,057	17,85%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	115,470	114,595	12,058	11,59%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	17,262	17,093	4,178	31,92%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	1 149,468	1 148,005	96,796	9,21%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	6 150,582	6 144,392	809,356	15,17%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	112,710	112,503	6,373	5,68%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	111,800	111,395	12,150	11,76%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	1 116,612	1 104,819	94,044	9,30%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	137,448	136,971	34,422	33,57%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	601,787	595,931	126,204	26,87%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	131,697	130,454	21,613	19,86%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	114,704	114,055	19,107	19,69%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	117,386	116,706	16,382	16,33%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	112,892	112,332	11,976	11,93%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,944	105,738	5,354	5,33%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	110,736	110,452	10,129	10,10%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	112,275	111,598	11,785	11,81%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	12,473	12,409	2,409	24,09%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	103,271	102,516	2,516	2,52%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	102,661	102,439	2,439	2,44%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	10,250	10,246	0,246	2,46%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	5 204,367	5 201,629	201,629	4,03%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	10,687	10,650	0,650	6,50%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	120,509	120,243	20,243	20,24%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	1 053,020	1 053,038	53,038	5,30%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	1,010	0,986	-0,014	-1,40%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	100,098	100,121	0,121	0,12%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins valeur ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV BH OBLIGATAIRE
ARRETEE AU 30/09/2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 30 Septembre 2009.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2009, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôt.

2 / Le portefeuille titre de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » représente 48,07 % de son actif, ce qui est inférieur au seuil minimum de 50 % prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3 / La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 29,47 % de son actif en dépôts à terme et liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations sur la composition de l'actif citées au niveau des points 1 à 3, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 30 Septembre 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos 30 Septembre 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**_P/CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA**

BILAN
arrêté au 30/09/2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	47 815 766	45 032 936	46 439 652
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés				
b - Obligations et Valeurs assimilées		45 849 515	42 751 807	44 235 179
c - Autres Valeurs		1 966 251	2 281 129	2 204 473
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		51 665 531	32 436 714	32 915 209
a - Placements monétaires	3-3	22 350 260	25 472 601	25 033 291
b - Disponibilités		29 315 270	6 964 113	7 881 918
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		99 481 296	77 469 650	79 354 861
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	109 278	88 499	92 597
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	845 906	621 779	596 202
TOTAL PASSIF		955 184	710 278	688 799
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	95 559 526	74 257 775	75 259 231
CP 2 - Sommes distribuables		2 966 586	2 501 596	3 406 830
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		152	670	680
b - Sommes distribuables de l'exercice		2 966 434	2 500 926	3 406 151
ACTIF NET		98 526 112	76 759 371	78 666 062
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		99 481 296	77 469 650	79 354 861

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30/09/2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Revenus du portefeuille - titres	3-2	502 443	1 577 516	612 416	1 730 184	2 329 801
des		-	-	-	-	-
des obligations		-	-	-	-	-
des valeurs assimilées		483 387	1 511 369	583 391	1 640 527	2 212 670
des autres valeurs		19 056	66 147	29 025	89 657	117 131
Revenus des placements monétaires	3-4	591 236	1 630 193	358 462	1 094 773	1 489 561
REVENUS DES PLACEMENTS		1 093 679	3 207 709	970 878	2 824 958	3 819 362
CHARGES DES PLACEMENTS		984 986	2 893 673	882 967	2 567 420	3 470 113
Produits		5 059	9 746	8 023	13 422	21 565
Charges	3-9	43 390	125 178	36 210	106 372	120 320
D'EXPLOITATION		946 656	2 778 242	854 780	2 474 470	3 371 358
Amortissement du résultat d'exploitation		117 641	188 193	- 70 770	26 456	34 793
REVENUS DISTRIBUTIBLES DE LA PERIODE		1 064 297	2 966 434	784 011	2 500 926	3 406 151
Amortissement du résultat d'exploitation		- 117 641	- 188 193	70 770	- 26 456	- 34 793
des +/- values potentielles sur titres		- 7 151	- 21 220	- 61 651	- 139 511	- 194 662
réalisées sur cession des titres		-	-	-	-	-
de la cession		-	-	-	-	-
NET DE LA PERIODE		939 505	2 757 022	793 129	2 334 959	3 176 696

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30/09/2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Exercice 2008
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	946 656	2 778 242	854 780	2 474 470	3 371 358
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 7 151	- 21 220	- 61 651	- 139 511	- 194 662
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	-	-	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	4 473 624	-	3 154 328	3 154 328
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	19 449 711	97 711 372	19 244 398	87 588 478	112 721 203
* Capital	19 233 400	95 175 600	18 957 300	85 332 700	109 840 600
* Régularisation des sommes non distrib.	- 269 861	- 1 326 768	- 242 037	- 1 024 510	- 1 356 939
* Régularisations des sommes distrib.	486 172	3 862 540	529 135	3 280 289	4 237 542
b - Rachats	14 742 672	76 134 719	21 940 315	84 548 211	108 615 982
* Capital	14 578 700	74 567 500	21 616 600	82 272 400	105 711 100
* Régularisation des sommes non distrib.	- 204 552	- 1 040 182	- 276 214	- 989 731	- 1 309 567
* Régularisation des sommes distrib.	368 524	2 607 401	599 928	3 265 542	4 214 449
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 646 544	19 860 051	- 1 902 788	2 220 899	4 127 589
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	92 879 568	78 666 062	78 662 159	74 538 473	74 538 473
b - En fin de période	98 526 112	98 526 112	76 759 371	76 759 371	78 666 062
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>					
a - En début de période	922 686	763 152	779 053	721 857	721 857
b - En fin de période	969 233	969 233	752 460	752 460	763 152
VALEUR LIQUIDATIVE	101,654	101,654	102,011	102,011	103,080
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,91%	3,93%	4,10%	4,06%	4,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 / 09 / 2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La « SICAV BH Obligataire » a procédé le 20 Mai 2005 au changement de la méthode d'évaluation des obligations.

Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 47 815 766 Dinars, contre un solde de 45 032 936 Dinars au 30/09/2008.

L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2009 se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût	Valeur au	% actif net	Notation ou
	De titres	D'acquisition	30/09/2009		Garantie
Obligations des sociétés		34 881 250	35 378 742	35,91%	
AFRICA 2003	10 000	200 000	200 493	0,20%	BH
AIL 2005	10 000	200 000	201 339	0,20%	BBB+
AMEN BANK 2009 (A)	25 000	2 500 000	2 500 299	2,54%	AMEN BANK
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	1 500 000	1 500 180	1,52%	AMEN BANK
ATB 2007/1	20 000	1 840 000	1 874 492	1,90%	BB
ATL 2008/1	5 000	400 000	407 066	0,41%	BBB
ATL 2006/1	25 000	2 000 000	2 030 773	2,06%	BBB
ATL 2007/1	25 000	1 500 000	1 506 625	1,53%	BBB
BH Subordonné 2007	10 000	1 000 000	1 038 079	1,05%	BH
BIAT 2002	10 000	200 000	207 280	0,21%	BIAT
BNA 2009	25 000	2 500 000	2 552 373	2,59%	BNA
BTE 2009	30 000	3 000 000	3 005 523	3,05%	BTE
BTEI 2004	10 000	400 000	405 052	0,41%	BTEI
BTKD 2006	20 000	1 200 000	1 247 178	1,27%	BTKD
CIL 2003/1	10 000	400 000	421 234	0,43%	BBB
CIL 2009/2	7 500	750 000	751 414	0,76%	BBB
AMEN BANK sub. 2008	7 500	712 500	727 039	0,74%	AMEN BANK
G - LEASING 2004/1	5 000	100 000	104 163	0,11%	BBB
G-LEASING 2003/2	2 500	100 000	103 666	0,11%	BBB
HL 2009/1	7 500	750 000	755 199	0,77%	BB+
HL 2009/2	10 000	1 000 000	1 000 723	1,02%	BB+
HOTEL HOURIA 2000	8 000	200 000	203 904	0,21%	BTL
MEUBLATEX 2008 (A)	5 000	500 000	502 012	0,51%	BH
MEUBLATEX 2008 (B)	5 000	500 000	502 012	0,51%	BTL
PANOBOIS 2007	5 000	500 000	512 395	0,52%	BTE
SKANES BEACH	4 000	160 000	162 873	0,17%	BTEI/AB
STB 2008/1	5 000	468 750	477 504	0,48%	STB
STB 2008/2	25 000	2 500 000	2 580 137	2,62%	STB
STM 2007	12 000	1 200 000	1 201 710	1,22%	BTE
Tunisie LEASING 2007-1	15 000	1 200 000	1 247 527	1,27%	BBB+
UIB 2009 (A)	20 000	2 000 000	2 017 490	2,05%	UIB
UIB 2009 (B)	30 000	3 000 000	3 027 485	3,07%	UIB
UNIFACTOR 2005/1	10 000	200 000	200 855	0,20%	ATB
WIFAK LEASE 2006/1	5 000	200 000	202 650	0,20%	BH
Fonds Commun de créance		1 955 693	1 966 251	2,00%	
FCC 2 BIAT P2	1 000	1 000 000	1 005 504	1,02%	AAA.tn
FCC BIAT P1	1 600	555 693	558 461	0,57%	AAA.tn
FCC BIAT P2	400	400 000	402 285	0,41%	AAA.tn
Titres émis par le Trésor		10 100 000	10 470 773	10,62%	
BTA 6% mars 2012	600	600 000	614 794	0,62%	ETAT
BTA 7,5% avril 2014	9 500	9 500 000	9 766 466	9,91%	ETAT

Les entrées en portefeuille-titres qui ont été enregistrées au cours du 3ème trimestre 2009 concernent les souscriptions aux emprunts obligataires et qui se sont élevés à 15 500 000 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres au cours du 3ème trimestre 2009 concernent les remboursements des obligations des sociétés échus ainsi que les parts de capital des « FCC BIAT P1 » s'élèvent à un total de 1 218 646,400 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 577 516 Dinars au 30/09/2009 contre 1 730 184 Dinars au 30/09/2008, et se détaillent ainsi :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Revenus des obligations	967 038	851 191	1 159 685
- Revenus des BTA	531 183	789 336	1 052 985
- Revenus des FCC (*)	79 295	89 657	117 131
Total	1 577 516	1 730 184	2 329 801

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 22 350 260 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% actif net	Emetteur	Garantie
Certificat de dépôt	4 000 000	4 098 096	4.16%	BH	BH & BS
Billet de trésorerie HL	3 000 000	2 955 419	3,00%	HL	BH
Billet de trésorerie ML	2 000 000	1 955 390	1,98%	ML	F2
Billet de trésorerie AIL	1 100 000	1 089 003	1,11%	AIL	BTK
Billet de trésorerie ML	2 000 000	1 973 439	2,00%	SEPCM	BH
Billet de trésorerie AIL	1 000 000	981 639	1,00%	AIL	BTL
Billet de trésorerie MOLKA	500 000	486 802	0,49%	Hôtel Molka	BH
Billet de trésorerie ML	1 000 000	1 979 927	2,01%	ML	F2
Billet de trésorerie INOPLAST	1 300 000	1 268 617	1,29%	INOPLAST	BTL
Billet de trésorerie SIH MOURADI	2 000 000	2 061 533	2,09%	SIH MOURADI	BH
Billet de trésorerie ST MOURADI	500 000	515 383	0,52%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SIH MOURADI	1 000 000	1 026 000	1,04%	SIH MOURADI	BH
Billet de trésorerie ML	1 000 000	970 531	0,99%	ML	F2
Billet de trésorerie ML	1 000 000	988 481	1,00%	ML	F2
	21 400 000	22 350 260	0,2268		

Des Comptes à terme souscrits auprès de la « Banque de l'Habitat », ont fait l'objet de remboursements anticipés au cours du troisième trimestre 2009, pour un total de 8 986 000 Dinars en principal et 128 963 en intérêt.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2009 au 30/09/2009 à 1 630 193 Dinars contre 1 094 773 Dinars pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2008 et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Intérêts des comptes à terme	724 364	200 919	281 810
Intérêts des billets de trésorerie	552 468	584 657	757 140
Intérêts des certificats de dépôt	353 361	309 197	450 611
Total	1 630 193	1 094 773	1 489 561

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	75 259 231	71 371 765
Nombre de titres	763 152	721 857
Nombre d'actionnaires	570	533
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	95 175 600	85 332 700
Régul. Des sommes non distribuables	- 1 326 768	- 1 024 510
Nombre de titres émis	951 756	853 327
Rachats effectués		
Montant (nominal)	74 567 500	82 272 400
Régul. Des sommes non distribuables	- 1 040 182	989 731

Nombre de titres émis	745 675	822 724
Autres effets sur le capital		
Moins valeurs potentielles sur titres	- 21 220	- 139 511
Capital au 30 septembre		
Montant	95 559 526	74 257 775
Nombre de titres	969 233	752 460
Nombre d'actionnaires	629	567

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 109 278 Dinars contre 88 499 Dinars au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire à payer	108 396	87 613	91 417
Rémunération du dépositaire à payer	882	886	1 180
Total	109 278	88 499	92 597

3-7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 845 906 Dinars contre 621 779 Dinars au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Jetons de présence	29 742	22 813	7 500
Actionnaires et porteurs de parts	788 480	570 701	558 271
Etat retenues à la source	423	54	26
Honoraires du commissaire aux comptes	18 087	16 519	22 435
Redevances CMF à régler	8 041	6 203	6 974
TVA à payer	-	1 616	-
TCL à payer	833	3 723	846
Autres rémunérations	300	150	150
Total	845 906	621 779	596 202

3-8 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 314 036 Dinars contre 257 537 Dinars au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire	313 153	256 651	348 069
Rémunération du dépositaire	883	886	1 180
Total	314 036	257 537	349 249

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du président de conseil. Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 125 178 Dinars contre 106 372 Dinars au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Redevances CMF	69 668	57 034	77 349
Honoraires du commissaire aux comptes	17 554	17 618	23 534
Jetons de présence	27 867	22 813	7 500
Rémunération du Président du Conseil	1 947	1 588	2 118
T.C.L	7 938	7 079	9 537
Autres charges	204	240	282
Total	125 178	106 372	120 320

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 30/09/2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 33.959.003, un actif net de D : 33.925.549 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 367.757. Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en uvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des *Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009* procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le Commissaire aux Comptes
Fayçal DERBEL**

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	25 491 599	6 943 614	10 062 259
Obligations et valeurs assimilées		25 490 541	6 488 314	9 251 696
Titres OPCVM		1 058	455 300	810 563
Placements monétaires et disponibilités		8 440 605	4 400 064	6 564 489
Placements monétaires	5	2 715 203	2 386 399	3 400 234
Disponibilités		5 725 402	2 013 665	3 164 255
Créances d'exploitation	6	13 359	28 976	22 197
Autres actifs	7	13 440	-	-
TOTAL ACTIF		33 959 003	11 372 654	16 648 945
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	3 521	911	1 228
Autres créditeurs divers	9	29 933	7 685	10 365
TOTAL PASSIF		33 454	8 596	11 593
ACTIF NET				
Capital	14	33 031 859	10 962 131	15 862 075
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		134	100	144
Sommes distribuables de l'exercice en cours		893 556	401 827	775 133
ACTIF NET		33 925 549	11 364 058	16 637 352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		33 959 003	11 372 654	16 648 945

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	236 729	567 234	80 042	183 201	293 186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		236 729	567 193	80 042	183 159	293 144
Revenus des titres OPCVM		-	41	-	42	42
Revenus des placements monétaires	11	45 510	175 306	47 371	74 341	114 529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		282 239	742 540	127 413	257 542	407 715
Charges de gestion des placements	12	(1 207)	(2 292)	(317)	(940)	(1 257)
REVENU NET DES PLACEMENTS		281 032	740 248	127 096	256 602	406 458
Autres charges	13	(23 247)	(60 586)	(6 614)	(16 654)	(23 519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		257 785	679 662	120 482	239 948	382 939
Régularisation du résultat d'exploitation		105 227	213 894	50 753	161 879	392 194
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		363 012	893 556	171 235	401 827	775 133
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(105 227)	(213 894)	(50 753)	(161 879)	(392 194)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(8 623)	(14 658)	5 080	5 450	10 065
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		118 595	296 270	-	-	-
Frais de négociation		-	(118)	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		367 757	961 156	125 562	245 398	393 004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2009</i>	<i>Période 01/01 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	367 757	961 156	125 562	245 398	393 004
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	257 785	679 662	120 482	239 948	382 939
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(8 623)	(14 658)	5 080	5 450	10 065
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	118 595	296 270	-	-	-
Frais de négociation	-	(118)	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 207 884)	-	(319 209)	(319 209)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 842 705	17 534 925	1 748 209	7 493 231	12 618 919
Souscriptions					
- Capital	11 905 699	32 858 212	3 267 361	10 709 494	16 484 409
- Régularisation des sommes non distribuables	92 463	146 794	974	1 124	6 156
- Régularisation des sommes distribuables	258 274	1 167 510	99 462	400 906	669 539
Rachats					
- Capital	(6 204 442)	(16 020 532)	(1 570 388)	(3 470 743)	(4 354 682)
- Régularisation des sommes non distribuables	(56 265)	(96 184)	(507)	(528)	(1 207)
- Régularisation des sommes distribuables	(153 024)	(520 875)	(48 693)	(147 022)	(185 296)
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 210 462	17 288 197	1 873 771	7 419 420	12 692 714
ACTIF NET					
En début de période	27 715 087	16 637 352	9 490 287	3 944 638	3 944 638
En fin de période	33 925 549	33 925 549	11 364 058	11 364 058	16 637 352
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	274 661	161 368	94 284	37 853	37 853
En fin de période	332 661	332 661	111 564	111 564	161 368
VALEUR LIQUIDATIVE	101,982	101,982	101,861	101,861	103,102
TAUX DE RENDEMENT	1,07%	3,57%	1,20%	3,51%	4,70%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

TUNISO-EMIRATIE SICAV

5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D : 25.491.599 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		25 132 302	25 490 541	75,14%
Obligations		19 100 000	19 308 764	56,92%
Emprunt AIL 2009/1	7 000	700 000	721 940	2,13%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15 000	1 500 000	1 522 063	4,49%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10 000	1 000 000	1 017 328	3,00%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5 000	500 000	503 069	1,48%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5 000	500 000	502 523	1,48%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10 000	1 000 000	1 002 301	2,95%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10 000	1 000 000	1 002 161	2,95%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	400 000	401 881	1,18%
Emprunt CIL 2009/1	5 000	500 000	504 203	1,49%
Emprunt CIL 2009/2	10 000	1 000 000	1 006 253	2,97%
Emprunt STB 2008/2	15 000	1 500 000	1 548 082	4,56%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	300 427	0,89%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	700 000	724 632	2,14%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5 000	500 000	515 173	1,52%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10 000	1 000 000	1 000 714	2,95%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15 000	1 500 000	1 501 433	4,43%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15 000	1 500 000	1 501 323	4,43%
Emprunt Sté Meublalex 2008	10 000	1 000 000	1 004 024	2,96%
Emprunt UIB 2009/1	30 000	3 000 000	3 029 234	8,93%
Bons du trésor assimilables		5 833 868	5 954 329	17,55%
BTA 10/2013	100	98 300	103 507	0,31%
BTA 02/2015	685	699 728	721 200	2,13%
BTA 07/2017	300	297 810	301 837	0,89%
BTA 07/2017	700	709 730	716 944	2,11%
BTA 07/2017	500	507 750	513 037	1,51%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 110 468	3,27%
BTA 05/2022	400	389 200	399 139	1,18%
BTA 05/2022	500	508 250	518 705	1,53%
BTA 05/2022	500	504 000	514 756	1,52%
BTA 05/2022	1 000	1 034 500	1 054 736	3,11%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	227 448	0,67%
BTZC 10/2016	368	198 434	227 448	0,67%
Titres OPCVM		1 038	1 058	0,00%
Actions des SICAV		1 038	1 058	0,00%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 058	0,00%
TOTAL		25 133 340	25 491 599	75,14%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D : 2.715.203 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	1 957 576	2 006 306	5,91%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1 000 000	1 024 101	3,02%
BT TL du 06/03/2009 (pour 360 jours au taux de 5,6%)	957 576	982 205	2,90%
Comptes à terme	200 000	201 502	0,59%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	201 502	0,59%
Certificats de dépôt	500 000	507 395	1,50%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500 000	507 395	1,50%
Total	2 657 576	2 715 203	8,00%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à D : 13.359 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Intérêts intercalaires à recevoir	828	-
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	12 531	28 976
Total	13 359	28 976

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2009 à D : 13.440 et représente l'avance de 30% accordée au fournisseur du nouveau logiciel de gestion "B.F.I".

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2009 à D : 3.521 contre D : 911 au 30/09/2008 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 9 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à D : 29.933 contre D : 7.685 au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 048	2 384
Redevances du CMF	2 959	921
Rémunération du PDG	828	366
Rémunération du personnel	16 007	-
Loyer	2 900	1373
Etat, taxes et versements assimilés	280	1 153
Publications et frais divers	1 007	1 488
Jetons de présence à payer	3 430	-
Dividendes à payer	356	-
Frais de négociation	118	-
Total	<u>29 933</u>	<u>7 685</u>

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2009 à D : 236.729 contre D : 80.042 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2009	Trimestre 3 2008
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	153 714	28 479
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	83 015	51 563
TOTAL	236 729	80 042

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2009 au 30/09/2009 à D : 45.510 contre D : 47.371 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2009	Trimestre 3 2008
Intérêts des billets de trésorerie	21 984	8 380
Intérêts des comptes à terme	2 513	2 388
Intérêts des dépôts à vue	12 689	28 958
Intérêts des certificats de dépôt	8 324	7 645
TOTAL	45 510	47 371

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2009 à D : 1.207 contre D : 317 pour la même période de l'exercice précédent et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2009 à D : 23.247 contre D : 6.614 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 931	754
Rémunération du CMF	8 739	2 660
Rémunération du PDG	1 480	1 584
Rémunération du personnel	7 930	-
Etat, taxes et versements assimilés	762	319
Loyer	407	377
Publications et frais divers	427	920
Jetons de présence	1 571	-
Total	<u>23 247</u>	<u>6 614</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2009 au 30 Septembre 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	15 862 075
Nombre de titres	161 368
Nombre d'actionnaires	155

Souscriptions réalisées

Montant	32 858 212
Nombre de titres émis	334 273
Nombre d'actionnaires nouveaux	107

Rachats effectués

Montant	(16 020 532)
Nombre de titres rachetés	(162 980)
Nombre d'actionnaires sortants	(47)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	(14 658)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	296 270
Régularisation des sommes non distribuables	50 610
Frais de négociation	(118)

Capital au 30-09-2009

Montant	33 031 859
Nombre de titres	332 661
Nombre d'actionnaires	215

SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**ARRETEE AU 30/09/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» arrêté au 30 Septembre 2009.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2009, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» détient 287 056 titres « ATTIJARI BANK » évalués au cours du 30 Septembre 2009 pour une valeur de 23,463 Dinars l'action, soit une valeur totale de 6 735 Mille Dinars. Compte tenu de la quantité des titres détenus et des volumes régulièrement traités sur le marché, la société devrait considérer si le dernier cours boursier se rapproche au mieux de la valeur probable de négociation de ces actions.

2/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 33,54 % de son actif en titres émis (29,66 % en actions et 3,88 % en obligations convertibles en actions) par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3/ « ATTIJARI BANK » détient 79,35% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son côté détient 287 056 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations ci-dessus citées au niveau des points 1, 2 et 3 nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2009.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN**arrêté au 30/09/2009****(Unité : en Dinars Tunisiens)**

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	17 751 225	15 265 945	14 022 303
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		15 112 884	12 086 670	10 232 622
b - Obligations et Valeurs assimilées		2 638 341	3 179 275	3 789 682
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		4 946 760	3 816 727	3 507 077
a - Placements monétaires	3-3	990 514	-	-
b - Disponibilités	3-11	3 956 246	3 816 727	3 507 077
AC 3 - Créances d'exploitation		11 122	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		22 709 106	19 082 672	17 529 380
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	53 460	46 338	90 862
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	88 053	80 356	85 496
TOTAL PASSIF		141 513	126 694	176 358
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-5	22 220 471	18 642 340	17 030 914
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	347 122	313 638	322 108
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	9	9
b - Sommes distribuables de l'exercice		347 106	313 629	322 099
ACTIF NET		22 567 593	18 955 978	17 353 022
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 709 106	19 082 672	17 529 380

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Septembre 2009
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/07/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 30/09/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	59 859	459 987	52 819	374 324	412 822
a - Dividendes		27 885	356 027	17 702	268 305	268 305
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		31 974	103 960	35 117	106 020	144 517
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	17 454	58 774	32 809	88 753	116 640
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		77 314	518 761	85 628	463 078	529 462
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	- 51 550	- 144 289	- 44 428	- 122 949	- 167 473
REVENU NET DES PLACEMENTS		25 764	374 473	41 199	340 129	361 989
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	- 10 880	- 31 406	- 10 495	- 29 561	- 40 190
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 884	343 066	30 705	310 568	321 799
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		4 344	4 040	2 373	3 061	300
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 227	347 106	33 078	313 629	322 099
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 4 344	- 4 040	- 2 373	- 3 061	- 300
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2 249 028	4 938 116	1 969 595	3 898 673	2 320 251
* +/- values réalisées sur cession des titres		440 133	156 376	175 902	264 091	384 006
* Frais de négociation		- 8 462	- 18 420	- 7 103	- 22 046	- 24 443
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 695 582	5 419 137	2 169 098	4 451 286	3 001 612
Etat de variation de l'actif net						
Période du 1^e janvier au 30 septembre 2009						
<u>des opérations d'exploitation</u>						
a - Résultat d'exploitation		14 884	343 066	30 705	310 568	321 799
b - Variation des +/- values potentielles sur titres		2 249 028	4 938 116	1 969 595	3 898 673	2 320 251
c - +/- values réalisées sur cession de titres		440 133	156 376	175 902	264 091	384 006
d - Frais de négociation de titres		- 8 462	- 18 420	- 7 103	- 22 046	- 24 443
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		-	- 319 423	-	- 272 148	- 272 148
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>						
a - Souscriptions		280 931	280 931	144 103	243 253	264 038
* Capital		210 000	210 000	129 000	230 000	250 000
* Régularisation des sommes non distrib.		66 587	66 587	12 730	10 192	10 595
* Régularisations des sommes distrib.		4 344	4 344	2 373	3 061	3 443
* Droits d'entrée		-	-	-	-	-
b - Rachats		-	- 166 074	-	-	- 174 068
* Capital		-	- 149 000	-	-	- 166 000
* Régularisation des sommes non distrib.		-	- 14 101	-	-	- 4 925
* Régularisation des sommes distrib.		-	- 2 973	-	-	- 3 142
* Droits de sortie		-	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées		-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables		-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		2 976 513	5 214 571	2 313 201	4 422 391	2 819 435
<u>AN 4 - Actif Net</u>						
a - En début de période		19 591 080	17 353 022	16 642 777	14 533 587	14 533 587
b - En fin de période		22 567 593	22 567 593	18 955 978	18 955 978	17 353 022
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>						
a - En début de période		16 624	16 624	16 790	16 689	16 689
b - En fin de période		16 834	16 834	16 919	16 919	16 773
VALEUR LIQUIDATIVE		1 340,596	1 340,596	1 120,396	1 120,396	1 034,581
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE		15,39%	31,43%	14,68%	30,53%	20,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 30/09/2009***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 17 751 225 DT contre 15 265 945 DT au 30/09/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	11 755 559	12 619 039	12 903 863
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	8 405 970	8 691 808	8 434 718
- Titres OPCVM	762 269	809 911	791 331
- Obligations et valeurs assimilées	2 587 320	3 117 320	3 677 814
Plus ou moins values potentielles	5 944 645	2 584 951	1 006 528
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 612 138	2 451 762	941 409
- Titres OPCVM	332 507	133 189	65 164
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-45
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	51 021	61 955	111 912
Total	17 751 225	15 265 945	14 022 303

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 459 987 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009 contre un montant de 374 324 DT du 01/01/2008 au 30/09/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	170 921	209 395	209 395
- Revenus des Titres OPCVM	185 106	58 909	58 910
- Revenus des Obligations	103 960	106 020	144 517
Total	459 987	374 324	412 822

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 990 514 DT et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Billets de trésorerie	989 344	-	-
- Intérêts / billets de trésorerie	1 170	-	-
Total	990 514	-	-

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009, à 58 774 DT contre 88 753 DT du 01/01/2008 au 30/09/2008, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	2 137	4 906	8 382
- Intérêts/ Placements à terme	44 714	77 246	101 657
- Intérêts/ Certificats de dépôts	-	6 601	6 601
- Intérêts/ Billets de trésorerie	11 923	-	-
Total	58 774	88 753	116 640

3-5 Note sur le capital**Capital au 30/06/2009**

- Montant	19 263 186
- Nombre de titres	16 624
- Nombre d'actionnaires	13

Souscriptions réalisées

- Montant	276 587
- Nombre de titres	210
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	2 249 028
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	440 133
- Frais de négociation	-8 463

Capital au 30/09/2009

- Montant	22 220 471
- Nombre de titres	16 834
- Nombre d'actionnaires	14

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
-Sommes distribuables de l'exercice	347 106	313 629	322 099
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	9	9
Total	347 122	313 638	322 108

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Sous	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	343 066	-304	4 344	347 106
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	-1	1	16
Total	343 082	-305	4 345	347 122

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 53 460 DT contre 46 338 DT au 30/09/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	25 775	22 214	44 476
- Dépositaire	27 685	24 124	46 386
Total	53 460	46 338	90 862

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009, à 88 053 DT contre un solde de 80 356 DT au 30/09/2009 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	9 829	9 837	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	632	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210

- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 377	3 376
- Dividende à payer exercice 2008	134	-	-
- CMF à payer	1 794	1 643	1 574
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	26 330	18 909	20 725
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	-	-	90
Total	88 053	80 356	85 496

3- 9 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour le premier semestre 2009 à 144 289 DT contre 122 949 DT pour la même période en 2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	72 144	61 474	83 736
- Rémunération du dépositaire	72 145	61 475	83 737
Total	144 289	122 949	167 473

3- 10 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/01/2009 au 30/09/2009 s'élèvent à 31 406 DT, contre 29 561 DT du 01/01/2008 au 30/09/2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	9 758	9 623	12 926
- Redevance CMF	14 429	12 295	16 747
- Frais de publicité et publications	6 006	6 012	8 030
- Autres charges	2	3	3
- TCL	1 211	1 628	2 484
Total	31 406	29 561	40 190

3-11 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 3 956 246 DT contre 3 816 727 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Avoirs en banque	819 553	2 152 581	3 709 813
- Sommes à l'encaissement	2 653 132	208 071	31 578
- Sommes à régler	- 44 550	- 1 092 763	-3 243 684
- Ecart sur intérêts courus /TCN	6 458	3 775	4 321
- Comptes à terme	500 000	2 500 000	3 000 000
- Intérêts courus sur compte à terme	21 653	45 063	5 049
Total	3 956 246	3 816 727	3 507 077

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de la société « Attijari Gestion » au 30/09/2009 s'élèvent à 72 145 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 30/09/2009, s'élèvent à 72 144 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2009	%Actif	%Cap emis
Actions & Valeurs assimilées		8 405 970,112	14 018 107,945	61,729%	
ADWYA	53 598	220 311,547	466 302,600	2,053%	0,487%
AMEN BANK	11 411	409 041,658	645 189,351	2,841%	0,134%
ASSAD	5 250	19 514,156	62 506,500	0,275%	0,053%
ATB	66 619	258 543,742	532 085,953	2,343%	0,083%
ATL	19 602	65 399,312	88 071,786	0,388%	0,115%
ATTIJARI BANK	287 056	3 121 974,236	6 735 194,928	29,659%	0,957%
ATTIJARI LEASING	30 124	513 205,538	652 033,980	2,871%	1,418%

BIAT	3 728	179 267,270	211 027,168	0,929%	0,022%
BNA	9 823	107 729,387	122 983,960	0,542%	0,031%
BNA NS 2009	5 465	40 091,240	49 731,500	0,219%	0,017%
BT	11 307	725 329,461	1 061 376,783	4,674%	0,101%
BTE ADP	6 601	158 697,678	201 772,767	0,889%	0,660%
CIL	10 466	91 218,750	249 258,256	1,098%	0,349%
ELECTROSTAR	11 211	166 185,496	71 660,712	0,316%	0,641%
ESSOUKNA	29 561	149 568,760	162 585,500	0,716%	0,983%
GIF FILTER	57 146	194 688,599	166 237,714	0,732%	0,857%
MAGASIN GENERAL	100	8 822,000	10 064,000	0,044%	0,004%
MONOPRIX	2 955	331 788,299	600 648,075	2,645%	0,160%
POULINA GH	7 500	44 625,000	52 530,000	0,231%	0,004%
SERVICOM	4 815	15 648,750	15 648,750	0,069%	0,204%
SFBT	18 300	219 690,032	217 733,400	0,959%	0,033%
SIMPAR	8 674	249 143,800	279 181,364	1,229%	1,239%
SIPHAT	1 000	23 203,743	17 004,000	0,075%	0,056%
SITS	59 500	152 319,266	203 668,500	0,897%	0,458%
SOMOCER	28 864	67 293,098	57 035,264	0,251%	0,119%
DA SOMOCER 1/20 2009	20	2,240	1,800	0,000%	0,000%
SOTETEL	800	10 811,000	11 454,400	0,050%	0,035%
SPDIT	22 970	143 190,005	125 370,260	0,552%	0,085%
STB	8 199	101 903,914	121 279,608	0,534%	0,033%
TUNISIE LEASING	14 671	272 519,901	372 746,097	1,641%	0,253%
TUNISAIR	30 849	92 886,779	67 281,669	0,296%	0,029%
TUNINVEST	5 000	54 499,684	54 090,000	0,238%	0,518%
TUNISIE PROFILE	20 250	81 817,922	116 356,500	0,512%	0,056%
UBCI	4 678	115 037,849	217 994,800	0,960%	0,047%

ACTIONS OPCVM		762 269,281	1 094 776,000	4,821%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	8 000	762 269,281	1 094 776,000	4,821%	7,002%

Obligations/ Garant		2 587 320,130	2 638 340,717	11,618%	
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320,130	880 506,20	3,877%	1,072%
BTKD 2006 / BTKD	5 000	300 000,000	311 794,52	1,373%	1,250%
GL 2003-1 / NOTE	7 500	150 000,000	151 553,43	0,667%	3,750%
GL 2003-2 / NOTE	2 500	100 000,000	103 665,75	0,456%	2,500%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	480 000,000	486 838,36	2,144%	7,500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	500 000,000	501 332,60	2,208%	3,571%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5 000	200 000,000	202 649,86	0,892%	10,000%

BILLETS DE TRESORERIE		989 343,858	990 513,834	4,362%	
EMIS PAR ATTIJARI LEASING					
BT EMIS LE 21-09-09 SUR 90 JOURS	1	989 343,858	990 513,834	4,362%	

DEPOT A TERMES		500 000,000	521 652,602	2,297%	
EMIS PAR ATTIJARI BANK					
DAT 5.55 % DU 09/10/2007 SUR 12 MOIS	1	500 000,000	521 652,602	2,297%	

TOTAUX		13 244 903,381	19 263 391,098	82,530%	
---------------	--	-----------------------	-----------------------	----------------	--

SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI VALEURS SICAV**ARRETEE AU 30/09/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » au 30/09/2009, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/07/2009 au 30/09/2009.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/09/2009, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 relatif à l'emploi de l'actif dans des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » est employé au 30/09/2009 à raison de 34,26% dans des titres émis par Attijari Bank.
2. Attijari Bank détient au 30/09/2009, 66,32% du capital de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** ». Celle-ci détient 0,76% du capital de la banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » au 30/09/2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN
AU 30/09/2009

ACTIF	NOTE	Au 30/09/2009	Au 30/09/2008	Au 31/12/2008
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		12 425 080	9 967 322	9 166 489
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	10 124 667	7 262 706	6 560 553
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 300 413	2 704 616	2 605 936
c-Autres valeurs				
AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES		3 320 496	2 494 200	2 304 358
a-Placements monétaires	3-3	495 257		
b-Disponibilités	3-5	2 825 240	2 494 200	2 304 358
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION				
AC4-AUTRES ACTIFS				
TOTAL ACTIF		15 745 576	12 461 523	11 470 847
PASSIF				
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-8	36 388	29 142	58 029
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-9	213 399	181 478	182 570
TOTAL PASSIF		249 787	210 620	240 599
ACTIF NET				
CP1-CAPITAL	3-6	15 286 570	12 097 316	11 067 275
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		209 219	153 586	162 973
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	71	52	52
b-Sommes distribuables de la période	3-7	209 148	153 534	162 922
ACTIF NET		15 495 789	12 250 902	11 230 248
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 745 576	12 461 523	11 470 847

ETAT DE RESULTAT AU 30/09/2009

		<i>Du</i> 01/07/2009 <i>Au</i> 30/09/2009	<i>Du</i> 01/01/2009 <i>Au</i> 30/09/2009	<i>Du</i> 01/07/2008 <i>Au</i> 30/09/2008	<i>Du</i> 01/01/2008 <i>Au</i> 30/09/2008	<i>Du</i> 01/01/2008 <i>Au</i> 31/12/2008
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		37 727	287 190	33 161	192 492	224 452
a-Dividendes	3-2	10 726	201 439	5 096	110 832	110 832
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	27 001	85 751	28 065	81 661	113 620
c-Revenus des autres valeurs	3-2				0	
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	6 479	30 663	20 580	54 479	70 470
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		44 206	317 853	53 741	246 972	294 922
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	35 172	96 063	27 926	77 592	106 479
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 034	221 790	25 815	169 379	188 443
PR 3-Autres produits						
CH 2-Autres charges	3-11	7 761	21 933	7 243	20 054	27 487
RESULTAT D EXPLOITATION		1 273	199 857	18 572	149 326	160 955
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		3 791	9 292	4 382	4 209	1 966
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 064	209 148	22 954	153 534	162 922
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation d'exploitation (annulation)		-3 791	-9 292	-4 382	-4 209	-1 966
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 500 298	3 279 037	1 453 251	2 870 393	1 929 441
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		448 651	300 888	28 405	9 127	76 716
_Frais de négociation		-8 209	-13 950	-3 439	-13 452	-15 258
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 942 014	3 765 831	1 496 788	3 015 394	2 151 854

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2009

	<i>Du</i> 01/07/2009 <i>Au</i> 30/09/2009	<i>Du</i> 01/01/2009 <i>Au</i> 0/09/2009	<i>Du</i> 01/07/2008 <i>Au</i> 30/09/2008	<i>Du</i> 01/01/2008 <i>Au</i> 30/09/2008	<i>Du</i> 01/01/2008 <i>Au</i> 31/12/2008
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a-Résultat d'exploitation	1 273	199 857	18 572	149 326	160 955
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 500 298	3 279 037	1 453 251	2 870 393	1 929 441
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	448 651	300 888	28 405	9 127	76 716
d-Frais de négociation de titres	-8 209	-13 950	-3 439	-13 452	-15 258
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-168 376	0	-167 904	-167 904
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a-Souscriptions	378 867	882 768	352 365	692 104	692 104
_Capital	284 400	714 100	319 000	666 600	666 600
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	89 219	150 773	28 968	15 976	15 976
_Régularisation des sommes distribuables	5 248	17 895	4 397	9 528	9 528
_Droits d'entrée					
b-Rachats	-101 488	-214 681	-973	-497 198	-654 314
_Capital	-78 400	-177 900	-1 000	-501 000	-653 100
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-21 633	-33 652	40	13 165	10 392
_Régularisation des sommes distribuables	-1 456	-3 129	-13	-9 363	-11 606
_Droit de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 219 392	4 265 542	1 848 180	3 042 396	2 021 741
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a-En début de période	13 276 397	11 230 248	10 402 722	9 208 507	9 208 507
b-En fin de période	15 495 789	15 495 789	12 250 902	12 250 902	11 230 248
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>					
a-En début de période	112 196	112 196	107 235	108 759	108 759
b-En fin de période	114 256	114 256	110 415	110 415	108 894
VALEUR LIQUIDATIVE	135,623	135,623	110,953	110,953	103,130
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,000	1,496	0,000	1,581	1,581
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	14,61%	32,96%	12,57%	35,59%	23,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 30/09/2009***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30/09/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 12 425 080 DT contre 9 967 322 DT au 30/09/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	8 479 859	8 349 982	8 478 782
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 715 374	5 700 102	5 475 490
- Titres OPCVM	508 605	-	463 412
- Obligations et valeurs assimilées	2 255 880	2 649 880	2 539 880
Plus ou moins values potentielles	3 900 688	1 562 604	621 652
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 896 703	1 562 604	616 978
- Titres OPCVM	3 985	-	4 674
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	44 533	54 736	66 055
Total	12 425 080	9 967 322	9 166 489

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 287 190 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009 contre un montant de 192 493 DT au 30/09/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	83 400	108 478	108 478
- Revenus des Titres OPCVM	118 039	2 354	2 354
- Revenus des Obligations	85 751	81 661	113 620
Total	287 190	192 493	224 452

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 495 257 DT et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009
-Billets de trésorerie	494 672
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	585
TOTAL	495 257

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009, à 30 663 DT contre 54 479 DT au 30/09/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	2 214	2 955	4 750
- Intérêts/ CD		6 601	6 601
- Intérêts/ Billets de trésorerie	5 962		-
- Intérêts/ Dépôt à terme	22 488	44 923	59 119
Total	30 663	54 479	70 470

3-5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 2 825 240 DT contre 2 494 200 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Avoir en banque	913 672	1 059 658	2 227 779
- Sommes à l'encaissement	2 031 753	353 339	217 990
- Sommes à régler	-124 347	- 438 015	- 2 143 358
- Ecart sur intérêts courus /TCN	4 162	1 340	1 947
- Dépôt à terme	-	1 500 000	2 000 000
- Intérêts /Dépôt à terme	-	17 878	-
Total	2 825 240	2 494 200	2 304 358

3-6 Note sur le capital

- Capital au 30/06/2008	
- Montant	13 072 243
- Nombre de titres	112 196
- Nombre d'actionnaires	61
Souscriptions réalisées	
- Montant	373 619
- Nombre de titres	2 844
- Nombre d'actionnaires nouveaux	5
Rachats effectués	
- Montant	- 100 032
- Nombre de titres	784
- Nombre d'actionnaires sortants	4
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	1 500 298
- Plus values réalisées sur cession de titres	448 651
- Frais de négociation	- 8 209
- Capital au 30/09/2009	
- Montant	15 286 570
- Nombre de titres	114 256
- Nombre d'actionnaires	62

3-7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	209 148	153 534	162 922
Sommes distribuables des exercices antérieurs	71	52	52
Total	209 219	153 586	162 973

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	199 857	11 462	-2 171	209 148
Sommes distribuables des exercices antérieurs	70	2	-1	71
Total	199 927	11 464	- 2 172	209 219

3-8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 36 388DT contre un solde 29 142 DT au 30/09/2008, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	17 586	13 963	28 406
-Dépositaire	18 802	15 179	29 623
Total	36 388	29 142	58 029

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 213 399 DT contre un solde 181 478 DT au 30/09/2008 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	6 006	6 011	8 030
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 042
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 913	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	27 011	27 064	27 011
- Dividende à payer exercice 2005	7 570	7 612	7 570
- Dividende à payer exercice 2006	6 218	6 258	6 218
- Dividende à payer exercice 2007	9 254	10 046	9 273
- Dividende à payer exercice 2008	27 360		-
- CMF à payer	1 232	1 042	1 022
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	25 982	18 783	20 601
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	-	1 820	78
Total	213 399	181 478	182 570

3-10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 96 063 DT contre 77 592 DT au 30/09/2008 , et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	48 032	38 796	53 239
- Rémunération du dépositaire	48 031	38 796	53 240
Total	96 063	77 592	106 479

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 21 933 DT, contre 20 054 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	5 632	5 429	7 447
- Redevance CMF	9 606	7 759	10 648
- Frais de publicité et publications	5 984	6 012	8 030
- Autres charges	2	3	3
- TCL	709	851	1 359
Total	21 933	20 054	27 487

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 30/09/2009 s'élèvent à 48 032 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 30/09/2008 s'élèvent à 48 043 DT TTC.

SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 30/09/2009

.RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » au 30/09/2009, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/07/2009 au 30/09/2009.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/09/2009, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société au 30/09/2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN
AU 30/09/2009

ACTIF	Note	Au 30/09/09	Au 30/09/08	Au 31/12/08
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		82 761 403	65 301 463	63 544 133
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés		3 367 636		
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	79 393 767	65 301 463	63 544 133
c-Autres valeurs				
AC2-Placements monétaires et disponibilités		43 997 112	27 428 450	23 879 734
a-Placements monétaires	3-3	20 391 724	9 100 704	6 706 683
b-Disponibilités	3-5	23 605 388	18 327 745	17 173 051
AC3-Créances d'exploitation		42 551	42 836	43 581
AC4-Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		126 801 066	#####	87 467 448
PASSIF				
PA1-Opérateurs créditeurs	3-8	112 574	87 863	165 163
PA2-Autres créditeurs divers	3-9	1 629 040	288 911	202 072
TOTAL PASSIF		1 741 614	376 775	367 236
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-Capital	3-6	120 772 161	89 221 164	83 138 047
CP2-Sommes distribuables		4 287 291	3 174 811	3 962 165
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	944	629	586
b-Sommes distribuables de la période	3-7	4 286 346	3 174 182	3 961 579
ACTIF NET		125 059 452	#####	87 100 212
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		126 801 066	#####	87 467 448

ETAT DE RESULTAT AU 30/09/2009						
LIBELLE	NOTE	01/07/2009	01/01/2009	07/01/2008	01/01/2008	01/01/2008
		30/09/2009	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2008	31/12/2008
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		989 404	3 150 922	839 514	2 620 303	3 478 791
a-Dividendes		0	361 365			
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	989 404	2 789 557	839 514	2 620 303	3 478 791
c-Revenus des autres valeurs						
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	392 595	1 098 681	374 364	794 582	1 111 367
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 381 999	4 249 603	1 213 877	3 414 884	4 590 158
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	112 191	296 951	84 984	234 715	313 655
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 269 808	3 952 652	1 128 893	3 180 169	4 276 503
PR 3-Autres produits						
CH 2-Autres charges	3-11	44 263	141 671	36 978	151 851	222 035
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 225 545	3 810 981	1 091 915	3 028 319	4 054 468
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		270 963	475 366	46 268	145 863	-92 889
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 496 508	4 286 346	1 138 184	3 174 182	3 961 579
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-270 963	-475 366	-46 268	-145 863	92 889
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 063	-176 268	-53 889	-129 815	-146 067
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		71 684	-113 380	-62	-61 411	-90 268
_Frais de négociation						
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 302 292	3 521 334	1 037 965	2 837 093	3 818 133

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 30/09/2009**

	01/07/2009	01/01/2009	01/07/2008	01/01/2008	01/01/2008
	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2008	31/12/2008
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a-Résultat d'exploitation	1 225 545	3 810 981	1 091 915	3 028 319	4 054 468
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 063	-176 268	-53 889	-129 815	-146 067
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	71 684	-113 380	-62	-61 411	-90 268
d-Frais de négociation de titres					
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-5 157 627		-3 747 572	-3 747 572
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a-Souscriptions	33 510 060	111 766 557	34 795 477	83 578 083	98 874 253
_Capital	32 886 800	108 464 800	34 082 300	81 329 400	96 122 100
_Régularisation des sommes non distribuables	-337 119	-964 701	-211 340	-462 592	-564 627
_Régularisation des sommes distribuables	960 379	4 266 458	924 517	2 711 274	3 316 780
_Droits d'entrée					
b-Rachats	-22 114 081	-72 171 023	-31 073 951	-72 233 197	-93 806 170
_Capital	-21 642 900	-70 226 100	-30 386 800	-70 117 900	-90 990 000
_Régularisation des sommes non distribuables	218 148	649 763	191 072	402 316	545 744
_Régularisation des sommes distribuables	-689 329	-2 594 686	-878 223	-2 517 614	-3 361 914
_Droit de sortie					
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	12 698 271	37 959 240	4 896 271	10 434 406	5 138 644
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a-en début de période	112 361 182	87 100 212	81 961 568	81 961 568	81 961 568
b-en fin de période	125 059 452	125 059 452	92 395 974	92 395 974	87 100 212
<u>AN 5- NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>					
a-en début de période	1 107 301	837 353	786 032	786 032	786 032
b-en fin de période	1 219 740	1 219 740	898 147	898 147	837 353
VALEUR LIQUIDATIVE	102,530	102,530	102,874	102,874	104,019
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,000	4,731	0,000	4,707	4,707
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,04%	3,12%	1,09%	3,17%	4,27%

PORTEFEUILLE AU 30/09/2009

Actif Net : 125 059 452.179

VL : 102.530

Désignation Du Titre	Nbre /Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif	% K Emis
OBLIGATIONS		17 680 062	17 940 587	14,15%	
AFRICA 2003 D /SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE TUNIS	10 000	200 062	200 555	0,158%	10,000%
AMEN BANK 2006 /AMEN BANK	15 000	1 200 000	1 234 618	0,974%	7,500%
AMEN BANK 2009 SUBORDONNE TR A /AMEN BANK	20 000	2 000 000	2 000 239	1,577%	3,333%
ATB SUBORDONNE 2009 TR A /ARAB TUNISIAN BANK	25 000	2 500 000	2 536 743	2,001%	12,500%
ATL 2009 /ARAB TUNISIAN LEASE	22 000	2 200 000	2 239 516	1,766%	11,000%
BH SUBORDONNE 2007 /BANQUE DE L'HABITAT	10 000	1 000 000	1 037 022	0,818%	5,000%
BTKD2006 /BTKD	5 000	300 000	311 795	0,246%	1,250%
CIL 2008/1 /COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	5 000	400 000	401 626	0,317%	3,333%
CIL 2009/1 /COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	10 000	1 000 000	1 008 800	0,796%	6,667%
EL MOURADI SKANES BEACH 2003 D /STE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE D	5 000	200 000	203 591	0,161%	5,000%
GL 2004/1 /ATTIJARI LEASING	5 000	100 000	104 163	0,082%	3,333%
MEUBLATEX 2001 G/MEUBLATEX	10 000	1 000 000	1 004 024	0,792%	10,000%
PANOBOIS 2007 TR(B) /PANOBOIS	1 500	150 000	153 718	0,121%	3,000%
PANOBOIS 2007 TR(C) /PANOBOIS	1 500	150 000	153 718	0,121%	3,000%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(B) /SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MO	7 000	700 000	701 866	0,554%	5,000%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(D) /SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MO	7 000	700 000	701 866	0,554%	5,000%
STB 2008/2 /SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	8 000	800 000	825 644	0,651%	1,600%
TUNISIE LEASING 2006-1 /TUNISIE LEASING	5 000	300 000	313 677	0,247%	3,333%
UNIFACTOR 2005/1 /TUNISIE LEASING	5 000	100 000	100 427	0,079%	3,333%
UIB 2009 1 /UIB	20 000	2 000 000	2 017 490	1,591%	2,000%
WIFACK LEASING 2006/A B /EL WIFACK LEASING	5 000	200 000	202 650	0,160%	10,000%
MOURADI PALACE 2006 B /MOURADI PALACE	6 000	480 000	486 838	0,384%	7,500%
BTA		60 288 383	61 453 181	48,46%	
BTA6.9% MAI2022		4 000	4 320 000	4 397 123	3,468%
	17/02/2009	4 000	4 320 000	4 397 123	3,468%
BTA 7% FEVRIER 2015		8 000	8 099 945	8 362 319	6,595%
	13/04/2005	5 000	5 007 500	5 226 449	4,122%
	30/01/2008	3 000	3 092 445	3 135 869	2,473%
BTA 7.5% AVRIL 2014		20 810	21 836 444	21 986 075	17,339%
	14/07/2004	3 000	3 099 000	3 169 545	2,500%
	15/12/2004	2 500	2 586 250	2 641 287	2,083%
	15/12/2004	3 000	3 105 000	3 169 545	2,500%
	15/12/2004	3 500	3 624 250	3 697 802	2,916%
	15/12/2004	2 500	2 590 000	2 641 287	2,083%
	15/12/2004	2 000	2 068 000	2 113 030	1,666%
	24/04/2006	3 960	4 393 228	4 183 799	3,299%
	30/01/2008	350	370 716	369 780	0,292%
BTA 6.1% OCTOBRE 2013		8 650	8 548 546	9 024 660	7,117%
	26/12/2007	500	491 370	520 203	0,410%
	02/01/2008	200	196 553	208 081	0,164%
	02/01/2008	1 300	1 284 265	1 352 527	1,067%
	07/01/2008	500	491 625	520 203	0,410%
	08/01/2008	700	688 277	728 284	0,574%
	22/01/2008	750	737 482	780 304	0,615%
	24/01/2008	350	344 161	364 142	0,287%
	01/04/2009	4 350	4 314 813	4 550 917	3,589%
BTA 6% MARS 2012		7 460	7 472 908	7 663 561	6,044%
	10/05/2006	2 000	2 014 000	2 054 574	1,620%
	30/04/2007	5 460	5 458 908	5 608 987	4,423%
BTA 6.75% AVRIL 2010		9 722	10 010 540	10 019 443	7,902%
	24/04/2006	8 000	8 261 264	8 244 758	6,502%
	02/01/2009	1 722	1 749 276	1 774 684	1,400%
OPCVM		3 381 165	3 367 636	2,656%	
GENERALE OBLIGATAIRE SICAV		26	2 626	2 659	0,002%
TUNISO EMIRATIE SICAV		33 000	3 378 539	3 364 977	2,654%
Certificats de dépôt auprès d'Attijari Bank		11 995 202	12 126 216	9,563%	
DATE ACQUISITION	TAUX	DUREE			
14/04/2008	5,85%	2 ANS	5 000 000	5 110 500	4,030%
30/06/2008	5,90%	2 ANS	1 500 000	1 518 290	1,197%
22/09/2009	3,93%	10 jours	2 497 819	2 499 782	1,971%
30/09/2009	3,93%	10 jours	2 997 383	2 997 644	2,364%
Billets de trésorerie auprès d'Attijari Leasing		8 210 746	8 265 508	6,518%	
DATE ACQUISITION	TAUX	DUREE			
03/08/2009	5,45%	90 jours	2 769 890	2 789 537	2,200%
05/08/2009	5,45%	90 jours	2 473 116	2 490 058	1,964%
11/08/2009	5,45%	90 jours	2 967 740	2 985 913	2,355%
Dépôts à termes		16 500 000	16 738 569	13,201%	
Postcomptés					
DATE ACQUISITION	TAUX	EMETTEUR	GARANT	DUREE	
09/10/2008	5,550%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	1 ANS	500 000
12/06/2008	5,870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	7 500 000
16/06/2008	5,870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	3 500 000
24/06/2008	5,870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	5 000 000
Avoirs en Banque			6 866 819	5,415%	
Avoir en Banque			10 763 353	8,488%	
Sommes à l'encaissement			7 233 441	5,705%	
Sommes à Régler			-11 148 116	-8,792%	
Intérêts Courus sur Compte courant			18 141	0,014%	
Créances d'Exploitation			42 551	0,034%	
Ecart sur Mise en pension			42 551	0,034%	
TOTAL ACTIF			#####	100,000%	
PASSIFS			-1 741 614	-0,089%	
Opérateurs créditeurs			-112 574	-0,089%	
Autres créditeurs divers			-1 629 040	-1,285%	
ACTIF NET			#####	99,911%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2009

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 82 761 403 DT contre 65 301 463 DT au 30/09/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	81 374 763	64 060 855	61 882 697
- Obligations et valeurs assimilées	77 993 598	64 060 855	61 882 697
- Actions SICAV Obligataires	3 381 165	-	-
Plus ou moins values potentielles	-691 105	- 498 586	- 514 838
-Obligations et valeurs assimilées	- 677 576	- 498 586	- 514 838
- Actions SICAV	- 13 529	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assim.	2 077 745	1 739 194	2 176 274
Total	82 761 403	65 301 463	63 544 133

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 3 150 922 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009 contre un montant de 2 620 303 DT au 30/09/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Revenus des Obligations	2 789 557	2 620 303	3 478 791
- Revenus des Actions OPCVM	361 365	-	-
Total	3 150 922	2 620 303	3 478 791

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 20 391 724 DT contre 9 100 704 DT au 30/09/2008 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Certificats de dépôts	11 995 202	9 000 000	6 500 000
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	131 014	100 704	206 683
-Billet de trésorerie	8 210 746	-	-
- Intérêts courus sur Billet de trésorerie	54 762	-	-
TOTAL	20 391 724	9 100 704	6 706 683

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 30/09/2009, à 1 098 681 DT contre 794 582 DT au 30/09/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	12 008	20 476	8 178
- Intérêts/ Placements à terme	578 581	421 023	618 295
- Intérêts/ CD	295 840	353 081	463 428
- Intérêts/ Billets de trésorerie	206 525	-	-
-Ecart/Mise en pension livrée	5 727	-	21 466
Total	1 098 681	794 582	1 111 367

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 23 605 388 DT contre 18 327 745 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Avoirs en banque	10 763 353	- 543 828	- 4 578 697
- Sommes à l'encaissement	7 233 441	2 121 471	5 720 543
- Sommes à régler	- 11 148 116	- 1 033 897	- 886 276
- Ecart sur intérêts courus/Cpte courant	18 140	4 943	6 132
- Dépôt à termes	16 500 000	17 500 000	16 500 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	238 570	279 056	411 349
Total	23 605 388	18 327 745	17 173 051

3-6 Note sur le capital**Capital au 30/06/2009**

- Montant	109 570 486
- Nombre de titres	1 107 301
- Nombre d'actionnaires	744

Souscriptions réalisées

- Montant	32 549 681
- Nombre de titres	328 868
- Nombre d'actionnaires nouveaux	110

Rachats effectués

- Montant	-21 424 752
- Nombre de titres	216 429
- Nombre d'actionnaires sortants	62

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	5 063
- Plus values réalisées sur cession de titres	71 685
- Frais de négociation	-

Capital au 30/09/2009

- Montant	120 772 161
- Nombre de titres	1 219 740
- Nombre d'actionnaires	792

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	4 286 346	3 174 182	3 961 579
Sommes distribuables des exercices antérieurs	944	629	586
Total	4 287 291	3 174 811	3 962 165

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Sous.	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 810 981	1 949 851	-1 474 486	4 286 346
Sommes distribuables des exercices antérieurs	844	461	-361	944
Total	3 811 825	1 950 312	-1 474 125	4 287 291

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 112 574 DT contre un solde de 87 863 DT au 30/09/2008, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	54 413	42 058	80 708
- Dépositaire	58 161	45 805	84 455
Total	112 574	87 863	165 163

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 1 692 040 DT contre un solde de 288 911 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	24 598	19 939	24 966
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	133 736	42 066
- Dividende à payer exercice 2007	1 543	1 765	1 765
- Dividende à payer exercice 2008	1 419 456	-	-
- CMF à payer	10 499	8 150	7 929
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	29 675	19 546	22 269
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	917	916	917
- Etat taxes à payer	-	3 743	1 044
Total	1 692 040	288 911	202 072

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 296 951 DT contre 234 715 DT au 30/09/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	148 476	117 357	156 827
- Rémunération du dépositaire	148 475	117 358	156 828
Total	296 951	234 715	313 655

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à 141 671 DT, contre 151 851 DT au 30/09/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	14 959	14 972	20 000
- Redevance CMF	83 885	66 303	88 603
- Frais de publicité et publications	6 006	6 012	8 030
- Autres charges/ Services bancaires	17	6	7
- Frais sur mise en pension de Titres	24 461	54 056	89 934
- Jetons de présence	2 991	2 995	4 000
- TCL	9 352	7 507	11 461
Total	141 671	151 851	222 035

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 30/09/2009 s'élèvent à 148 476 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 30/09/2009 s'élèvent à 148 475 DT TTC.

4- 3 Convention de pension livrée :

Attijari Obligataire Sicav a signé avec Attijari Bank la convention Cadre de pension Livrée et ce après accord du Conseil du Marché Financier.

Les opérations de mise en pension livrée effectuées par la SICAV avec Attijari Bank l'exercice 2009 ont coûté 24 461 DT.